

Conditions de participation aux formations techniques

(Valables à partir du 01.03.2026)

A. Objet du règlement

Les présentes conditions de participation s'appliquent à la mise à disposition et à la réalisation d'ateliers, de formations continues et de perfectionnements par ENGEL ou par un prestataire de formation mandaté par ENGEL dans le cadre de l'ENGEL Academy (ci-après dénommés « formations »).

B. Validité

Les formations sont proposées et dispensées exclusivement sur la base des présentes conditions de participation. L'application de conditions contractuelles divergentes ou contraires, y compris les conditions générales de vente ou les clauses contractuelles préformulées, est expressément exclue.

C. Inscription et conclusion du contrat

1. L'inscription aux formations s'effectue exclusivement via [nom du portail]. L'inscription est ferme et le contrat correspondant est conclu dès confirmation par ENGEL en tant que prestataire de formation.
2. Si les données personnelles du/de la participant(e) concerné(e) changent après l'inscription, ces modifications doivent être communiquées sans délai à ENGEL par e-mail.

D. Annulation

1. Après inscription définitive et confirmation par ENGEL, la participation peut être annulée aux conditions suivantes :
 - une annulation sans frais est possible jusqu'à 14 jours avant le début de la formation concernée ;
 - en cas d'annulation jusqu'à 7 jours avant le début de la formation, 50 % des frais de participation sont dus ;
 - en cas d'annulation moins de 7 jours avant le début ou en cas d'absence, la totalité des frais de participation est due.
2. La désignation d'un participant de remplacement est possible sans frais par e-mail jusqu'à 24 heures avant le début de la formation concernée.

E. Report/annulation

ENGEL se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation, notamment pour des raisons importantes (par exemple, maladie du formateur, nombre insuffisant de participants, force majeure). Dans ce cas, une date de remplacement sera proposée. En cas d'annulation, les frais de participation déjà payés seront remboursés. Il n'existe aucun droit à des dommages-intérêts ou au remboursement d'autres frais.

F. Exigences/participation

1. Les participants doivent disposer des qualifications et de l'expérience nécessaires pour être autorisés à effectuer les travaux techniques et électriques dans le cadre des parties pratiques de la formation.

2. Si les participants ne remplissent pas les exigences énoncées au point F.1 ci-dessus, le responsable de la formation peut, pour des raisons de sécurité, leur interdire la participation aux parties pratiques de la formation ou limiter leur participation.
3. Les participants doivent porter des chaussures fermées et des vêtements longs pour les jambes comme équipement de sécurité personnel.

G. Responsabilité

Dans la mesure où la loi le permet, ENGEL décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects résultant de l'application des contenus enseignés lors des formations. Les participant(e)s sont eux-mêmes responsables de l'application appropriée des contenus enseignés et du respect des consignes de sécurité et des dispositions légales en vigueur.

H. Confidentialité

1. Tous les participants aux formations sont tenus de traiter tous les contenus des formations de manière confidentielle et de ne pas les transmettre à des tiers. Ne sont pas considérées comme des tiers les entreprises qui emploient les participants aux formations ainsi que les autres employés de ces entreprises.
2. Il est interdit de réaliser des enregistrements photo, vidéo ou audio pendant la formation, sauf autorisation expresse du prestataire.
3. Les supports de formation ne peuvent être reproduits ou transmis.

I. Protection des données et utilisation des photos et vidéos

1. Pendant les formations, des photos ou des vidéos peuvent être réalisées à des fins de documentation interne et de marketing.
2. En s'inscrivant, les participants acceptent que ces enregistrements puissent être utilisés par ENGEL.
3. Les participants qui ne souhaitent pas apparaître sur les enregistrements peuvent en informer ENGEL à l'avance par écrit.
4. Le traitement des données à caractère personnel est effectué conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données. De plus amples informations sont disponibles dans la déclaration de confidentialité du fournisseur.

J. Autres dispositions

1. Si certaines dispositions des présentes conditions de participation s'avéraient invalides, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée.
2. Les présentes conditions de participation sont soumises au droit du pays dans lequel ENGEL a son siège social.
3. Tout litige découlant des présentes conditions de participation ou en rapport avec celles-ci sera soumis à la compétence du tribunal compétent au siège social d'ENGEL.